



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

(Règlement REACH (CE) n° 1907/2006)

### SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : SOCAR  
Code du produit : L727

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Nettoyant dégraisant alcalin pour carrosseries. Industriel. Réservé à un usage professionnel.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale : SOKA FRANCE.  
Adresse : 39 rue Pasteur.65000.TARBES.France.  
Téléphone : +33 (0)5 62 34 03 51. Fax : +33 (0)5 62 51 34 89.  
Email: contact@soka-france.com  
<http://www.soka-france.com>

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59.

Société/Organisme : INRS / ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>.

### SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Corrosif (C, R35)

##### Classe de Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008 (CLP)

Dangers pour la santé : Corrosion cutanée - Catégorie 1A - Danger (CLP : Skin Corr. 1A)  
Lésions oculaires graves - Catégorie 1 - Danger (CLP : Eye Dam. 1)  
Cancérogénicité - Catégorie 2 - Attention (CLP : Carc. 2)

#### 2.2. Eléments d'étiquetage

##### Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45



Symbole(s) :

Corrosif.  
Contient de l'hydroxyde de sodium et NTA et sels.

Phrase(s) R :

R35 - Provoque de graves brûlures.  
R40 - Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes.

Phrase(s) S :

S02 - Conserver hors de portée des enfants.  
S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
S28 - Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.  
S36/37/39 - Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.  
S45 - En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).  
S23 - Ne pas respirer les vapeurs.

#### 2.3. Autres dangers

Aucun dans des conditions normales.

### SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	n° CAS	n° EINECS	Index CE	REACH	on utilisé
Nitrotriacétate de trisodium	1 à 5 %	5064-31-3	225-768-6	607-620-00-6	–	Carc. Cat. 3; R40 Xn; R22 Xi; R36 – Acute Tox. 4 (oral) Carc. 2 Eye irrit 2
2-butoxyéthanol	1 à 5 %	111-76-2	203-905-0	603-014-00-0	01-2119475108-36	Xn; R20/21/22 Xi; R36/38 – Acute Tox. 4 (skin) Acute Tox. 4 (inhal) Acute Tox. 4 (oral) Eye irrit 2 Skin Irrit. 2
Xylène sulfonate de sodium	0,1 à 1 %	1300-72-7	215-090-9	–	–	–
Hydroxyde de sodium	1 à 5 %	1310-73-2	215-185-5	011-002-00-6	01-2119457892-27	C; R35 – Skin Corr. 1A+ Eye Dam 1
Métasilicate de disodium	1 à 5 %	6834-92-0	229-912-9	014-010-00-8	01-2119449811-37-0004	C; R34 Xi; R37 – Skin Corr. 1B Eye Dam 1 STOT SE 3
Chlorure quaternaire d'éthoxylate aminé coco alkyl méthyl	5 à 10 %	–	–	–	–	Xn; R22 Xi; R38-41 N; R50 – Eye Dam 1 Acute Tox. 4 (oral) Skin Irrit. 2 Aquatic Acute 1
Alcool Ethoxylé	1 à 5 %	160875-66-1	–	–	02-2119549160-47-0000	Xn; R22 Xi; R41 – Eye Dam 1 Acute Tox. 4 (oral)

## SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

#### Premiers soins

- Inhalation : Amener la victime à l'air libre. Mettre la victime au repos. Consulter un médecin si les difficultés respiratoires persistent.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion : Rincer la bouche. Consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Symptômes liés à l'utilisation

- Inhalation : Taux. Gorge douloureuse.

Contact avec la peau : Rougeurs, douleur.  
Contact avec les yeux : Rougeurs, douleur. Vision brouillée.

Irritant au contact direct avec les yeux.  
Larmes.  
Ingestion : Douleurs abdominales, nausées.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique, pas de données supplémentaires disponibles.

---

### SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : Produit chimique sec. Dioxyde de carbone. AFFF.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas de feu, présence de fumées dangereuses.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Classe d'inflammabilité : Le produit n'est pas inflammable.  
Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.  
Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.  
Incendies avoisinants : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

---

### SECTION 6 : MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé d'une protection respiratoire et oculaire adéquate. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

#### 6.2. Précautions pour l'environnement

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.  
Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Mesures après fuite / épandage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats. Diluer les résidus et rincer.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique : Informations sur les composants.

---

### SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Général : Eviter toute exposition inutile.  
Manipulation : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.  
Mesures techniques de protection : Familiariser le personnel à l'usage correct des équipements de protection respiratoire.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de brouillards et/ou vapeurs. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Protéger du froid. Conserver au-dessus de 15°C.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

---

### SECTION 8 : CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire : Equipement de protection respiratoire approprié.

- Protection de la peau : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.  
: Prévoir une protection de la peau adaptée aux conditions d'utilisation.
- Protection des yeux : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- Protection des mains : Porter des gants appropriés.
- Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et fumer pendant l'utilisation.
- Hygiène industrielle : L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition.  
Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

Pictogrammes (Mentions de mise en garde) :



## SECTION 9 : PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

- Etat physique : Liquide.
- Couleur : Incolore à légèrement jaune.
- Odeur : Faible.
- pH : 12 +/- 0.2
- Points de fusion/point de congélation : Aucune donnée disponible.
- Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition
- T° d'ébullition initiale [°C] : Aucune donnée disponible.
- T° d'ébullition finale [°C] : Aucune donnée disponible.
- Point d'éclair : Aucune donnée disponible.
- Taux d'évaporation : Aucune donnée disponible.
- Inflammabilité : Ininflammable.
- Limites d'explosivité (inférieures - supérieures) : Aucune donnée disponible.
- Pression de vapeur : Aucune donnée disponible.
- Densité de vapeur : Aucune donnée disponible.
- Densité : 1.08 +/- 0.01
- Solubilité dans l'eau : Complète.
- Coefficient de partage n-octanol/eau : Aucune donnée disponible.
- Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible.
- Température de décomposition : Aucune donnée disponible.
- Viscosité : Aucune donnée disponible.
- Propriétés explosives : Aucune donnée disponible.
- Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible.

### 9.2. Autres informations

Aucun(e).

## SECTION 10 : STABILITE ET REACTIVITE

### 10.1. Réactivité

Base.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable.

### 10.3. Possibilités de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Réagit violemment avec : Acides.  
Propriétés dangereuses : Le contact avec des substances métalliques peut libérer de l'hydrogène gazeux inflammable.

Attaque les métaux.

#### 10.4. Conditions à éviter

Eviter le mélange avec d'autres produits.  
Gel/Températures élevées.

#### 10.5. Matières à éviter

Aucune donnée disponible.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produit de décomposition : Selon les conditions du procédé, des produits de décomposition dangereux peuvent être générés.  
dangereux

### SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : Aucune donnée disponible.  
Admin. cutanée (lapin) : Aucune donnée disponible.  
DL50 [mg/kg]  
Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h] : Aucune donnée disponible.

### SECTION 12 : INFORMATIONS ECOLOGIQUES

#### 12.1. Toxicité

EC50-48h Daphnia magna [mg/l] : Aucune donnée disponible.  
IC50-72h Algae [mg/l] : Aucune donnée disponible  
CL50-96h Poisson [mg/l] : Aucune donnée disponible.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Le ou les agents tensio actifs contenus dans cette préparation sont facilement biodégradables selon les critères de biodégradabilité définis par le règlement CE n°648/2004.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

#### 12.5. Résultats de l'évaluation PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

#### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

### SECTION 13 : CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

#### 13.1. Méthode de traitement des déchets

Une gestion appropriée des déchets du mélange et/ou de son récipient doit être déterminée conformément aux dispositions de la directive 2008/98/CE.

Elimination des déchets : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.  
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

### SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### 14.1. Numéro ONU

Information générale : Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'OACI/IATA pour le transport par air.

Numéro ONU : 3266

Quantité limitée : LQ19

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Proper shipping name : UN3266 LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (Hydroxyde de sodium), 8, III, (E)

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Etiquette(s) de danger :



I.D. n° : 80  
Tremcard nr. : 82

#### 14.4. Groupe d'emballage

ADR/RID : Class : 8  
Group : III

#### 14.5. Danger pour l'environnement

Aucune donnée disponible.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Arrêter le moteur. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

### SECTION 15 : INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

#### Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

Pictogramme(s) de danger :



Mention d'avertissement : Danger.  
Code de pictogrammes de danger : SGH05 - SGH09  
Mention de danger : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
Susceptible de provoquer le cancer.  
Conseil de prudence  
Généraux : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
Prévention : Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.  
Intervention : Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau et au savon.  
Stockage : Garder sous clef.  
Considérations relatives à l'élimination : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

#### 15.2. Evaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

### SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le mélange ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en section 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Texte des Phrases R du §3 : R20/21/22 - Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.  
R22 - Nocif en cas d'ingestion.  
R34 - Provoque des brûlures.

R35 - Provoque de graves brûlures.

R36 - Irritant pour les yeux.

R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau.

R37 - Irritant pour les voies respiratoires.

R38 - Irritant pour la peau.

R40 - Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.

R41 - Risque de lésions oculaires graves.

R50 - Très toxique pour les organismes aquatiques.